



COMMUNICATION
ET ÉTUDES SOURDES (RCT.02)

Formation continue

255, rue Ontario Est
Montréal (Québec) H2X 1X6
514 982-3434

cvm.qc.ca/formationcontinue

OUVERT D'ESPRIT



**CÉGEP DU
VIEUX MONTRÉAL**

TYPE DE CERTIFICATION

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les attestations d'études collégiales (AEC) sont des programmes d'études collégiales crédités et reconnus, fabriqués à partir de programmes de DEC existants et créés spécialement à l'intention de la clientèle adulte pour refléter la réalité récente du marché du travail.

OBJECTIF DU PROGRAMME

Le programme vise à former des personnes qui seront en mesure de communiquer efficacement avec des personnes sourdes ou malentendantes dans le cadre de leurs activités personnelles ou professionnelles.

CONDITIONS D'ADMISSION POUR L'AEC

Est admissible à un programme conduisant à une AEC la personne qui possède une formation jugée suffisante par le Collège et qui satisfait à l'une des conditions suivantes :

- elle a interrompu ses études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire ;
- elle est visée par une entente conclue entre le Collège et un employeur ou par un programme gouvernemental ;
- elle a complété au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période d'un an ou plus.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION

Outre les conditions générales d'admission, le candidat doit :

- avoir complété un DEC ou détenir une combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente ;
- avoir une connaissance suffisante de la langue française parlée et écrite ;
- avoir manifesté, par son travail ou ses activités personnelles, une sensibilité ou un intérêt marqué pour le milieu des personnes sourdes ou malentendantes ;
- remplir un questionnaire portant sur ses intérêts et sa motivation à s'inscrire dans un tel programme ;
- satisfaire à la procédure d'admission et à la procédure d'inscription tel que stipulé dans le *Règlement sur l'admission des étudiants du Cégep du Vieux Montréal* et dans le *Règlement sur l'inscription et sur la réussite scolaire des étudiants du Cégep du Vieux Montréal* ainsi qu'aux directives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sur ces questions.

Le Collège se réserve la possibilité de communiquer avec la personne-ressource pour tout renseignement supplémentaire. L'admission définitive dans le programme sera officielle après la vérification des documents et recommandations.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les diplômés en Communication et études sourdes sont appelés à travailler dans le milieu associatif et communautaire sourd et malentendant. Les emplois sont variés : préposé, commis, chargé de projet, etc.

Le programme peut également compléter une autre formation professionnelle afin de communiquer adéquatement avec la population visée : technicien en éducation spécialisée, à l'éducation à l'enfance ou en loisirs, audioprothésiste, orthophoniste, audiologiste, etc.

Finalement, les diplômés qui démontrent une très bonne maîtrise de la LSQ peuvent s'inscrire à un programme de formation à l'interprétation en langues de signes.

SESSIONS

Le programme est divisé en sessions. Il est important de réussir les cours de la session 1 avant de s'inscrire à ceux de la session 2, et ainsi de suite, car certains de ces cours sont préalables à ceux des sessions suivantes.

FRÉQUENCE DES COURS

Tous les cours du programme sont offerts à chaque les sessions. Il est toutefois important, dans la mesure du possible, de respecter l'ordre des cours de la grille du programme.

À temps plein, ce programme est d'une durée de 1 an.

À temps partiel, ce programme est d'une durée de 2 ans.

COURS PRÉALABLES OU COREQUIS

Ils sont indiqués par les sigles suivants :

P.A. – préalable absolu: identifie un cours qui, sans exception, doit être réussi avant que l'étudiant puisse s'inscrire au cours suivant.

C.R. – corequis: identifie un cours à suivre avant ou à la même session que le cours concerné.

NOTE

L'emploi du genre masculin est privilégié en vue d'alléger le texte, et ce, sans préjudice pour le genre féminin.

RCT.02 COMMUNICATION ET ÉTUDES SOURDES

CONTENU DU PROGRAMME

Compétences	N° du cours	Titre du cours	Préalables et corequis	T	L	TP	Unités
SESSION 1							
1	617-LS1-VM	Initiation à la LSQ		1	3	3	2 ½
2	617-LS2-VM	Exploration de la LSQ	P.A. : 617-LS1-VM	1	3	3	2 ½
5	617-PS1-VM	Introduction à la population sourde et malentendante		3	1	3	2 ½
6	617-SM1-VM	Sourds oralistes, malentendants et communication		1	2	2	1 ¾
7	617-CS1-VM	Communauté sourde		1	2	2	1 ¾
8	617-HS1-VM	Histoire des Sourds		3	0	3	2
SESSION 2							
3	617-LS3-VM	Approfondissement de la LSQ	P.A. : 617-LS2-VM	1	3	3	2 ½
4	617-LS4-VM	Intégration de la LSQ	P.A. : 617-LS3-VM	1	3	3	2 ½
9	617-CU1-VM	Culture sourde	P.A. : 617-HS1-VM	2	1	2	1 ¾
10	617-EC1-VM	Éthique et communication interculturelle		2	1	2	1 ¾
11	617-ST1-VM	Stage en milieu spécifique	P.A. : 617-CS1-VM, 617-PS1-VM C.R. : 617-LS3-VM, 617-EC1-VM	1	3	1	1 ¾
12	617-PC1-VM	Projet communautaire	C.R. : 617-LS3-VM	1	2	2	1 ¾
				Total unités		23,66	
				Total heures		630	

DESCRIPTION DES COURS

Nous tenons à signaler que les descriptions de cours figurant dans ce prospectus ont été résumées au maximum et comprennent la plupart des éléments essentiels : objectifs et/ou contenus.

PLAN DE COURS

Pour chacun des cours que vous suivrez, le Cégep exige de l'enseignant de distribuer à chaque étudiant un plan de cours, au plus tard deux semaines après le début d'une session. Le plan de cours vous fournit une série d'informations qui permettent d'entrevoir l'ensemble du cours et le programme de travail de la session qui commence.

PONDÉRATION

Dans le titre de chacun des cours, trois chiffres indiquent la répartition hebdomadaire du travail (pondération) par exemple 3-2-3. Le premier, relatif au nombre d'heures de cours théoriques; le deuxième, aux heures de laboratoire (ou d'exercices équivalents); le troisième, au travail personnel (ce dernier chiffre détermine un ordre de grandeur et indique au professeur la somme de travail personnel qu'il doit prévoir pour l'étudiant).

La répartition du travail signifiée par les deux premiers chiffres peut être modifiée selon les modalités d'enseignement déterminées par les responsables locaux, pourvu que la somme totale de travail signifiée par ces deux chiffres soit respectée et que les équipements et les ressources humaines du Cégep le permettent.

Les périodes de cours indiquées par la pondération sont d'une durée de 50 minutes.

Exemple :

101-301-78	3 - 2 - 3
BIOLOGIE GÉNÉRALE I	

Théorie	_____	
Laboratoire	_____	
Travail personnel	_____	

617-LS1-VM	1-3-3
INITIATION À LA LSQ	

Compétence visée

1 Comprendre et exprimer des messages simples en LSQ

Objectifs

Dans ce cours, l'étudiant apprend à se familiariser avec la LSQ.

Au terme du cours, l'étudiant sera en mesure de comprendre un message LSQ constitué de signes familiers, exprimé lentement et distinctement ainsi que de s'exprimer dans cette langue sur des sujets restreints, tels la famille, l'école, les passe-temps, etc. Il sera ainsi en mesure d'avoir une communication de base avec des interlocuteurs qui maîtrisent la LSQ mais qui sont disposés à aider, répéter ou reformuler.

L'étudiant sera initié à produire une brève communication filmée destinée à être écoutée en différé. Un peu plus du tiers du temps du cours (24 heures) est consacré à des activités de laboratoire en présence d'un tuteur Sourd.

617-LS2-VM	1-3-3
EXPLORATION DE LA LSQ	

P.A. : 617-LS1-VM

Compétence visée

2 Communiquer en LSQ de manière simple sur des sujets familiers

Objectifs

Dans ce cours, l'étudiant poursuit son travail d'exploration de la LSQ amorcé au cours *Initiation à la LSQ*.

Au terme du cours, l'étudiant sera en mesure de comprendre un message simple en LSQ, constitué d'un vocabulaire fréquent, exprimé clairement ainsi que de s'exprimer dans cette langue sur des sujets familiers, tels le sport ou les voyages, avec une certaine aisance. Il sera ainsi en mesure de converser avec des interlocuteurs qui maîtrisent la LSQ mais qui sont disposés à l'aider.

L'étudiant sera invité à produire une courte communication filmée destinée à être écoutée en différé. Un peu plus du tiers du temps du cours (24 heures) est consacré à des activités de laboratoire en présence d'un tuteur Sourd.

617-LS3-VM **1-3-3**
APPROFONDISSEMENT DE LA LSQ

P.A. : 617-LS2-VM

Compétence visée

3 Communiquer en LSQ avec une aisance raisonnable

Objectifs

Dans ce cours, l'étudiant approfondit son travail de maîtrise de la LSQ amorcé au cours *Exploration de la LSQ*.

Au terme du cours, l'étudiant sera en mesure de comprendre un message LSQ constitué d'un vocabulaire courant, exprimé clairement ainsi que de s'exprimer dans cette langue sur des sujets communs, tels le travail ou la communauté sourde, avec une aisance raisonnable. Il sera ainsi en mesure de converser avec des interlocuteurs qui maîtrisent la LSQ et qui sont disposés à l'aider si nécessaire.

L'étudiant sera invité à produire une communication filmée destinée à être écoutée en différé. Un peu plus du tiers du temps du cours (24 heures) est consacré à des activités de laboratoire en présence d'un tuteur Sourd.

617-LS4-VM **1-3-3**
INTÉGRATION DE LA LSQ

P.A. : 617-LS3-VM

Compétence visée

4 Communiquer en LSQ avec aisance

Objectifs

Dans ce cours, l'étudiant apprend à intégrer l'usage de la LSQ, suite au cours *Approfondissement de la LSQ*.

Au terme du cours, l'étudiant sera en mesure de comprendre le sens d'un message relativement complexe en LSQ constitué d'un vocabulaire courant, exprimé clairement ainsi que d'exprimer dans cette langue un argument sur des sujets d'intérêt général, reliés à l'actualité, d'une manière relativement spontanée. Il sera ainsi en mesure de converser avec des interlocuteurs qui maîtrisent la LSQ sans causer de tension particulière lors de la communication.

L'étudiant sera invité à produire un exposé filmé, avec support visuel, destiné à être écouté en différé. Un peu plus du tiers du temps du cours (24 heures) est consacré à des activités de laboratoire en présence d'un tuteur Sourd.

617-PS1-VM **3-1-3**
INTRODUCTION À LA POPULATION SOURDE ET MALENTENDANTE

Compétence visée

5 Brosser le portrait de la population sourde et malentendante québécoise

Objectifs

Dans ce cours, l'étudiant apprend à nuancer sa compréhension de l'ensemble de la population sourde et malentendante, qui constitue plus d'une personne sur 10 au Québec.

4 Communication et études sourdes < Formation continue

Plusieurs catégorisations sont proposées : en fonction de l'âge d'apparition de la surdité, du parcours scolaire effectué, des langues ou moyens de communication utilisés, du type et degré de surdité ou par les aides technologiques dont elle a besoin.

Le cours vise également à ce que l'étudiant utilise les termes qui sont adéquats et respectueux en fonction des différents contextes et identités adoptées par la personne sourde ou malentendante avec qui elle pourrait travailler.

Finalement, l'étudiant apprend à connaître le réseau des services sociaux et des professionnels qui pourraient être appelés à travailler auprès de cette population.

617-SM1-VM **1-2-2**
SOURDS ORALISTES, MALENTENDANTS ET COMMUNICATION

Compétence visée

6 Communiquer adéquatement avec les personnes sourdes oralistes et malentendantes

Objectifs

Dans ce cours, l'étudiant apprend à adapter sa communication pour des personnes sourdes et malentendantes qui utilisent principalement la lecture sur les lèvres pour accéder aux messages. On y propose une catégorisation de ce segment de la population sourde et malentendante en plus de présenter certaines caractéristiques d'ordre psychosociales.

L'étudiant y est formé pour évaluer les besoins spécifiques de chaque personne sourde ou malentendante oraliste dans une situation donnée, à exprimer un message de manière à ce qu'il soit clair et lisible sur les lèvres et à appliquer des stratégies de communication.

617-CS1-VM **1-2-2**
COMMUNAUTÉ SOURDE

Compétence visée

7 S'impliquer dans le réseau communautaire et associatif de la communauté sourde.

Objectifs

Dans ce cours, l'étudiant apprend à se familiariser et à comprendre l'importance du réseau des associations et des institutions de la communauté sourde. Quelques visites de milieux de rassemblement de la communauté sont effectuées afin de favoriser les contacts des étudiants avec les Sourds.

Les étudiants sont accompagnés pour effectuer une démarche de recherche d'un milieu qui pourra les accueillir au cours de *Stage en milieu spécifique* de la deuxième session.

617-HS1-VM **3-0-3****HISTOIRE DES SOURDS**

Compétence visée

- 8** Interpréter la réalité actuelle des personnes sourdes selon différentes perspectives historiques

Objectifs

Dans ce cours, l'étudiant apprend à connaître les différentes traces qu'ont laissées dans l'histoire les personnes sourdes depuis l'Antiquité.

L'évolution des perceptions et des mentalités est abordée, et l'étudiant est invité à conserver un regard critique concernant la construction de l'histoire les concernant. Le cours aborde également comment s'est construite la LSQ à travers le temps.

Finalement, on y examine comment la communauté sourde en est venue à se considérer comme une minorité linguistique à part entière, en établissant des parallèles avec d'autres mouvements d'émancipation sociale.

617-CU1-VM **2-1-2****CULTURE SOURDE**

P.A. : 617-HS1-VM

Compétences visées

- 9** Saisir ce qu'est la culture sourde et la façon dont elle se manifeste au Québec

Objectifs

Dans ce cours, l'étudiant est amené à comprendre clairement le concept de culture ainsi qu'à situer la communauté sourde en tant que minorité culturelle, selon une perspective socioculturelle. Le cours aborde les traits culturels des Sourds à travers le monde ainsi que ceux spécifiques à la communauté sourde québécoise. Celle-ci est abordée dans toute sa complexité en présentant les enjeux actuels et les clivages idéologiques dominants au sein de celle-ci.

Finalement, le cours pose un regard sur la culture sourde à travers sa production artistique et littéraire, en définissant l'art Sourd et ses thèmes récurrents par l'analyse de différentes œuvres.

617-EC1-VM **2-1-2****ÉTHIQUE ET COMMUNICATION
INTERCULTURELLE**

Compétences visées

- 10** Agir comme un allié de la communauté sourde

Objectifs

Dans ce cours, l'étudiant est amené à adopter des attitudes et des comportements adéquats face aux Sourds et malentendants. Afin d'y parvenir, le concept d'éthique est abordé en profondeur afin de poser une réflexion sur les formes de discrimination que vivent les sourds et les malentendants au quotidien et s'assurer que l'étudiant ne les reproduit pas en contexte de communication avec eux. Des études de cas sont présentées et font l'objet d'analyse et de discussions.

À travers ce cours, l'étudiant devra évaluer ses compétences communicationnelles afin de cibler spécifiquement ce sur quoi il doit porter une attention particulière.

617-ST1-VM **1-3-1****STAGE EN MILIEU SPÉCIFIQUE**

P.A. : 617-PS1-VM, 617-CS1-VM

C.R. : 617-EC1-VM, 617-LS3-VM

Compétences visées

- 11** Intégrer un milieu spécifique relié à la communauté sourde

Objectifs

Dans ce cours, l'étudiant doit s'impliquer dans le milieu spécifique relié aux Sourds et malentendants pour lequel il a été choisi comme stagiaire au cours des démarches effectuées dans le cadre du cours *Communauté sourde*. L'étudiant doit ainsi appliquer l'ensemble des compétences acquises au cours du programme en explorant les caractéristiques spécifiques du milieu qu'il est appelé à intégrer, en communiquant adéquatement avec les personnes sur place et en adoptant des attitudes appropriées au milieu.

Un suivi est effectué par l'enseignant ainsi que lors de séminaires, où l'étudiant est appelé à faire une réflexion sur ses activités professionnelles envisagées suite au programme.

617-PC1-VM **1-2-2****PROJET COMMUNAUTAIRE**

C.R. : 617-LS3-VM

Compétences visées

- 12** Réaliser un projet collectif dans la communauté sourde

Objectifs

Dans ce cours, l'étudiant est appelé à participer à l'élaboration et à la mise en place d'un projet collectif pour répondre à un besoin de la communauté sourde. Il devra, en consultation avec les collègues du groupe, contacter et communiquer avec différents organismes de la communauté afin d'identifier le(s) besoin(s) à combler et les moyens à mettre en place. Tout au long du projet, il devra s'assurer d'avoir des communications harmonieuses et efficaces, que ce soit avec ses collègues de classe ou avec les Sourds et malentendants contactés.

Finalement, il devra poser une réflexion sur l'apport du projet à l'ensemble de la communauté ainsi qu'évaluer ses propres communications tout au long du projet.